

e.Licences	Fiche signalétique	Date : 05/05/2025
Agrément en qualité d'intermédiaire en opérations de banque		

Informations détaillées	
Nature	Agrément
Type	Commercial
Catégorie	Licence avec commission de délibération (Catégorie B)
Secteur d'activité	Finances et Assurance
Sous secteur d'activité	Activités financières
Formes juridique	Toutes les formes
Nature de l'Actionnariat	Mixte
Capital imposé (FCFA)	Non applicable
Délai de délivrance	Non disponible
Frais administratif (FCFA)	Non disponible
Montant de la Caution (FCFA) si applicable	15 000 000 (lorsqu'il est mandaté pour détenir des fonds) 5 000 000 (lorsqu'il n'est pas mandaté a détenir des fonds)
Périodicité de renouvellement	Non applicable
Renouvellement soumis à inspection	Non applicable
Délai de délivrance (jours) – renouvellement	Non applicable
Frais administratif lié à la demande de renouvellement (FCFA)	Non applicable
Ces frais administratifs liés à la demande de renouvellement (FCFA) sont-ils ?	Non applicable
Période spécifique de dépôt des dossiers	Non
L'investisseur peut-il exercer un droit de recours en cas de rejet ou d'avis défavorable de sa demande de licence ?	Non applicable

Contact de l'autorité émettrice
--

Ministère	Ministère des Finances et du Budget
Structure	Direction des Etablissements de Crédit et des Finances Extérieures (DecFinex)
Autorité émettrice	Ministère des Finances et du Budget
Situation géographique	Abidjan Plateau, Rue des banques, en face de BRVM, Côte d'Ivoire
Tél.Fixe	+225 27 20 22 02 94
Adresse Mail	decfinex@tresor.gouv.ci
Site Internet	https://www.decfinex.tresor.gouv.ci

Pièces à fournir

- 1- Courier d'intention d'un établissement agréé souhaitant solliciter les services du requérant,
- 2- Statuts notariés,
- 3- Etats financiers previsionnels sur 3 ans,
- 4- CV, presentation de l'opération envisagée,
- 5- Extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois,
- 6- Justificatif de la caution bancaire.

Pénalités

La réglementation soumet-elle le requérant à des pénalités en cas de non-respect des dispositions en vigueur ?	Non
Si oui, quel est le montant de la pénalité ou le mode d'évaluation du montant de la pénalité	Non applicable
Les principaux motifs d'application de la pénalité	Non applicable

Documents à télécharger